



Madame Bérangère COUILLARD
Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la
Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le 1 septembre 2022



N°/Ref: GJ/CR 20220903

Objet : Soutien au projet de réserve naturelle de la commune de La Fajolle (Aude – 11140)

Madame la Ministre,

GISÈLE JOURDA

Je me permets, par le présent courrier, de vous présenter le projet de réserve naturelle de la commune de La Fajolle (Aude – 11140), et d'y apporter, vous l'aurez deviné, mon entier soutien.

SÉNATRICE DE L'AUDE

La commune de La Fajolle, située dans les Pyrénées audoises, possède un patrimoine naturel extrêmement riche : elle est enchâssée dans un cirque de montagnes dont certains sommets dépassent les 2000 mètres avec un débouché, pour la route départementale et le Rébenty, un des principaux affluents du fleuve Aude, par le défilé rocheux dit d'Adouxes. En excluant les abords du village, la forêt domine sur ce territoire, les crêtes sont occupées par des prairies d'altitude et les milieux rupestres sont omniprésents. Le cirque est entaillé par 7 affluents du Rébenty, témoignant de l'importance des ressources hydrographiques locales bénéficiant notamment aux communes en aval.

**VICE-PRÉSIDENTE
DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES
EUROPÉENNES**

Le territoire de La Fajolle est inclus dans deux sites Natura 2000 SIC « bassin du Rébenty » et ZPS « Pays de Sault », dans une ZNIEFF I appelée Picaussel et de la forêt de La Fajolle » et dans le site de l'inventaire ENS réalisé par le Département et appelé « vallée du Rébenty » avec une note de 9 sur 10 en termes de richesses naturalistes.

On peut trouver sur cette commune :

- ◆ de nombreux milieux naturels tels que des forêts (de feuillus, de résineux, naturelles et plantées), des zones humides (dont la très rare et particulière tourbière dite de « Font rouge » alimentée par une source ferrugineuse, des prairies humides, belles sources à tuff et source du Rébenty positionnée dans un étang d'altitude), des milieux aquatiques de grande qualité (le Rébenty et



sept affluents), des milieux rupestres, des cavités souterraines et crêtes ventées, des prairies d'estive en altitude et pâturages, des mégaphorbiaies, des landes.

- ◆ De nombreuses espèces protégées voire rares et fragiles : des amphibiens (dont l'endémique calotriton des Pyrénées), des reptiles (dont le lézard vivipare cantabrique), des insectes (dont la rosalie des Alpes) ; des oiseaux (dont le grand tétras, la perdrix grise, la chouette de Tengmalm, le gypaète barbu etc), des plantes (au moins 900 espèces), des chiroptères (19 espèces) et autres mammifères (desman, chat forestier, isard, loutre...).

De plus, la commune de La Fajolle a soutenu la mise en œuvre de nombreuses actions en faveur de la préservation de la biodiversité, parmi lesquelles :

- le passage en zéro phytosanitaire niveau terre saine ;
- la connaissance et la préservation des milieux aquatiques et humides avec la Fédération Aude Claire ;
- la réalisation d'un plan de gestion des zones humides sur la forêt domaniale de la Fajolle avec l'ONF, le soutien financier du Département et de l'Agence de l'eau ;
- le recensement et la préservation de parcelles de vieilles forêts sur la forêt communale avec le CEN Occitanie ;
- la restauration de prairies avec le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie, le Département et la communauté des communes des Pyrénées audoises au travers de l'animation Natura 2000 dont elle a la charge, permettant le retour d'un troupeau de brebis à demeure sur le territoire communal en plus de la période d'estivage du groupement pastoral ;
- un partenariat avec la Fédération départementale de la chasse permet d'engager des travaux afin de lutter contre l'embroussaillage par le genêt purgatif de pelouses en forte pente ;
- de régulières visites et autre animations autour de la biodiversité sont organisées par toutes sortes d'acteurs sur le territoire de la commune (sorties Natura 2000, programme ENSEMBLE du Département, journées d'études de Masters biodiversité venant de Toulouse...)
- sans oublier la pose de panneaux éducatifs.

Le conseil municipal a également engagé une concertation auprès des habitants et des acteurs du territoire tels que l'ONF, le groupement pastoral, l'association de pêche, le groupement forestier, l'association culturelle la Fajollaise etc...



En plein accord avec le président de l'Association communale de chasse agréée de la Fajolle, une gestion raisonnée de la chasse a été mise en œuvre, cette dernière n'entrant pas en contradiction avec ce projet de réserve.

La commune déplore toutefois des pratiques et atteintes à cet environnement de grande qualité :

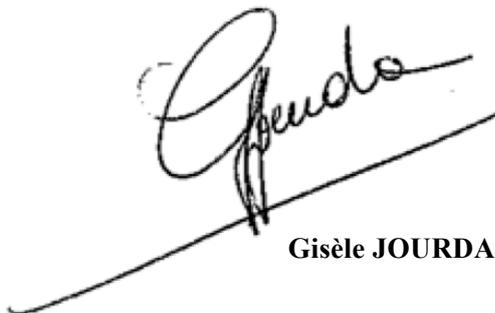
- arrachage sauvage de gentiane portant fortement atteinte à la qualité des prairies d'altitude ;
- dégradation par des quads de l'exceptionnelle tourbière de Font-rouge ;
- pratiques agricoles pouvant porter atteinte à la ressource en eau ;
- pression du changement climatique sur le patrimoine forestier et sur des espèces faunistiques et floristiques rares particulièrement fragiles face aux évolutions de leur biotope ;
- gestion à terme délicate de la fréquentation du grand public sur certains sites.

Vous l'aurez compris, la commune de la Fajolle constitue un réel cœur de biodiversité et un refuge pour tout un cortège d'espèces patrimoniales et protégées, entre milieux aquatiques, humides, forestiers et alpestres.

C'est ainsi que le conseil municipal a délibéré le 15 juin 2020 en faveur de la création d'une réserve naturelle nationale, conscient du fragile équilibre obtenu après des années de travail pour faire changer les comportements et ainsi avoir une influence sur la biodiversité locale.

Il nous faut aujourd'hui protéger cet équilibre, cet exceptionnel patrimoine. L'épisode printanier et estival de sécheresse intense prouve qu'il est indispensable de préserver ce magnifique territoire. D'où le besoin d'une réglementation spécifique et de moyens humains dédiés dans le cadre de la stratégie nationale des aires protégées. En vertu de votre compétence réglementaire, il vous appartient désormais de donner un avis favorable à cette demande.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de ma haute considération.



Gisèle JOURDA